

Charte d'engagement à la Conférence régionale permanente de la Jeunesse en Guadeloupe

Préambule

Les jeunes détiennent la clé de la prospérité et du dynamisme futurs de notre territoire. Leurs talents, leur énergie et leur créativité sont autant de richesses et d'atouts que nous devons préserver et stimuler.

Or, la situation sociale de la jeunesse guadeloupéenne ne cesse de s'aggraver : 57,6% des jeunes actifs âgés de 15 à 24 ans sont au chômage, et 45,9% des jeunes actifs de moins de 30 ans le sont également (selon « l'enquête emploi » de l'INSEE du 2^{ème} trimestre 2012) ; 62,9% des moins de 30 ans sans diplôme sont au chômage ; quatre enfants sur dix vivent dans des familles monoparentales ; 15% des jeunes de 16 à 29 ans sont en situation d'illettrisme.

En outre, beaucoup de jeunes actifs sont découragés par la recherche d'emploi, du fait de l'importance d'un chômage structurel et le rapport décourageant au travail qui en résulte, mais aussi par des conditions dégradées d'embauche (travail au noir, temps partiel subi, ...). D'autant qu'il s'agit le plus souvent de jeunes en situation d'échec scolaire, sans maîtrise des savoirs de base et sans diplôme, et qui sont donc engagés dans un processus d'exclusion sociale, et donc plus vulnérables que d'autres aux addictions, aux phénomènes de gang, de délinquance, et de violence (la Guadeloupe est actuellement l'un des départements les plus criminogènes de France, avec un taux d'homicides très élevé, commis majoritairement par des jeunes).

Face à cette urgence, il est impératif que l'ensemble des acteurs du territoire, qui œuvrent en faveur de la jeunesse aux différents niveaux institutionnels et associatifs, agissent ensemble et mieux.

La priorité à la jeunesse a été affirmée aussi bien par l'Union européenne, le Chef de l'Etat, que localement par la Présidente de région et le Président du département. Cette volonté forte se traduit d'ores et déjà en actes politiques : l'Union européenne va consacrer 8 milliards d'euros de son budget dès 2014-2015 pour la mise en œuvre par les Etats membres de « l'initiative pour l'emploi des jeunes » et la « garantie pour la jeunesse » ; le Gouvernement se mobilise pour l'emploi et l'autonomie des jeunes, au travers notamment des 47 mesures concrètes « priorité jeunesse » adoptées lors du Conseil interministériel de la jeunesse (CIJ) du 21 février 2013 (emplois d'avenir, contrats de génération, emplois francs, garantie jeunes, ...) ; la Région poursuit et amplifie son Plan régional d'actions en faveur des jeunes en difficultés (mesures en faveur de l'emploi, de l'alternance, de la formation et de l'insertion) ; le Département poursuit et amplifie sa politique en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, au travers de son Schéma départemental de l'enfance, de la jeunesse et de la Famille, de son Plan départemental d'insertion (PDI).

Néanmoins, au vu de la gravité et de l'urgence de la situation sociale de nombreux jeunes guadeloupéens, il apparaît essentiel que les politiques publiques en direction de la jeunesse soient mieux et davantage coordonnées, lisibles et menées avec le souci le plus grand possible de ne laisser aucun jeune à l'écart : la jeunesse est, par définition, une question transversale et, s'il existe légitimement différents interlocuteurs et services, c'est bien toujours les jeunes – et chacun d'entre eux dans sa globalité – qui doivent être les référents ultimes de l'action politique.

C'est pourquoi, l'Etat, la Région, et le Département ont décidé de mettre conjointement en place la « Conférence régionale permanente de la Jeunesse » sur le territoire de la Guadeloupe, telle qu'initialement proposée par la commission Jeunesse de l'Association des Régions de France (ARF) le 17 janvier 2013.

Tous les acteurs publics (collectivités locales, établissements publics, opérateurs), associatifs et privés œuvrant pour l'insertion, l'accompagnement et l'autonomie des jeunes, ont vocation à être membres de cette Conférence régionale permanente de la Jeunesse, dès lors qu'ils sont signataires de la présente charte d'engagement.

La Conférence régionale permanente de la Jeunesse, coprésidée par la Préfète de région, la Présidente du Conseil régional, et le Président du Conseil général, sera chargée d'élaborer un « schéma régional des politiques de jeunesse » ; ce schéma ayant pour objectifs d'établir un diagnostic et de coordonner toutes les politiques de jeunesse sur le territoire, afin d'accompagner les jeunes dans les meilleures conditions possibles, jusqu'à la citoyenneté engagée et l'emploi durable.

Article 1 : Objet de la présente charte

La présente charte a pour objet, d'une part d'acter l'adhésion de l'ensemble des acteurs institutionnels, associatifs et privés œuvrant directement ou indirectement en faveur de l'insertion et de l'autonomie des jeunes, à la Conférence régionale permanente de la Jeunesse, et d'autre part de préciser les droits et devoirs des membres de ladite Conférence.

Article 2 : Les membres de la Conférence régionale permanente de la Jeunesse

Ont vocation à être membres de la Conférence régionale permanente de la Jeunesse, tous les acteurs publics (collectivités locales, établissements publics, opérateurs), associatifs et privés œuvrant directement ou indirectement en faveur de l'insertion, l'accompagnement et l'autonomie des jeunes.

Tout acteur public, associatif ou privé signataire de la présente charte, est membre de droit de la Conférence régionale permanente de la Jeunesse (voir la liste des signataires annexée à la présente charte).

Article 3 : Les engagements des membres

Les membres de la Conférence régionale permanente de la Jeunesse s'engagent à :

- reconnaître la nécessité de la mise en place de la Conférence régionale permanente de la Jeunesse sur le territoire, au regard de la situation préoccupante de nombreux jeunes en Guadeloupe, et en vue d'une plus grande et meilleure coordination des politiques publiques menées en faveur de la jeunesse ;
- participer à l'ensemble des réunions de ladite Conférence (la Conférence se réunit au moins deux fois par an à l'initiative des trois coprésidents) ;

- contribuer activement à la préparation et au suivi des travaux et des décisions de la Conférence régionale permanente de la Jeunesse, et en particulier le « schéma régional des politiques de jeunesse » ;
- participer aux dynamiques partenariales et transversales en faveur de la jeunesse, encouragées dans le cadre de la Conférence régionale permanente de la Jeunesse, et du « schéma régional des politiques de jeunesse » ;
- permettre à chaque jeune, au travers de ces dynamiques partenariales, de construire son parcours de réussite, tant citoyen que professionnel (la jeunesse est, par définition, une question transversale et, s'il existe légitimement différents interlocuteurs et services, c'est bien toujours les jeunes – et chacun d'entre eux dans sa globalité – qui doivent être les référents ultimes de l'action politique).

Article 4 : Elaboration d'un « schéma régional des politiques de jeunesse »

La Conférence régionale permanente de la Jeunesse est chargée d'élaborer un « schéma régional des politiques de Jeunesse » sur le territoire, visant d'une part à établir un diagnostic précis de la situation de la jeunesse en Guadeloupe, et surtout, d'autre part, à coordonner toutes les politiques de jeunesse menées sur le territoire par les différentes institutions et organismes publics. Ce schéma sera élaboré autour de quatre axes fondamentaux :

- Axe 1 - Information : il s'agit de mutualiser toutes les informations afin de permettre la mise à disposition de documents complets et exhaustifs à destination de tous les jeunes, sur toutes les questions les concernant, à chaque échelle du territoire ;
- Axe 2 - Rationalisation des interventions et de la couverture des besoins : il s'agit de mettre systématiquement en complémentarité les actions concernant les jeunes, de manière à ce que tous les besoins soient couverts, et que la lisibilité de cette couverture soit optimale ;
- Axe 3 - Accompagnement et lutte contre toutes les formes de rupture : il s'agit d'organiser de manière concertée la lutte contre toutes les ruptures en formation, entre les formations, entre la formation et l'emploi, dans la prise d'emploi, etc. ;
- Axe 4 - Priorités d'action : il s'agit d'identifier une ou des actions prioritaires en Guadeloupe, et de mobiliser, en une politique cohérente, tous les acteurs possibles afin de réaliser ces priorités.

Les membres de la Conférence régionale permanente de la Jeunesse s'engagent à participer activement à l'élaboration de ce schéma régional.

Article 5 : Validité et durée de la présente charte

La présente charte entre en vigueur à compter de la date de sa signature.

La durée de validité de la présente charte est de trois ans. Elle pourra être le cas échéant prolongée, à l'initiative des membres de la Conférence régionale permanente de la Jeunesse, et sous l'impulsion et l'autorité des trois coprésidents de ladite Conférence.

Feuille d'émargement

Liste des signataires de la Charte d'engagement à la
Conférence régionale permanente de la Jeunesse (le 10
octobre 2013)

**Cette liste sera mise à jour d'ici le 9 septembre 2015.*

Institution ou organisme	Représentant (Prénom et Nom)	Fonction	Signature	Signature de la charte prévue (Oui ou Non)
Association des maires	M. René NOEL	Président		
Ville des Abymes	M. Eric JALTON	Maire		X
Ville d'Anse-Bertrand	M. Alfred DONA-ERIE	Maire		
Ville de Baie-Mahault	M. Ary CHALUS	Maire		X
Ville de Baillif	Mme Marie-Lucile BRESLAU	Maire		
Ville de Basse-Terre	Mme Lucette MICHAUX-CHEVRY	Maire		
Ville de Bouillante	M. Jean-Claude MALO	Maire		
Ville de Capesterre-Belle-Eau	M. Joël BEAUGENDRE	Maire		

Ville de Capesterre de Marie-Galante	Mme Marlène MIRACULEUX-BOURGEOIS	Maire		X
Ville de Deshaies	Mme Jeanny MARC	Maire		X
Commune de la Désirade	M. René NOEL	Maire		X
Ville du Gosier	M. Jean-Pierre DUPONT	Maire		X
Ville de Gourbeyre	M. Luc ADEMAR	Maire		X
Ville de Goyave	M. Ferdy LOUISY	Maire		X
Ville de Grand-Bourg	Mme Maryse ETZOL	Maire		
Ville du Lamentin	M. José TORIBIO	Maire		X
Ville de Morne-à-l'Eau	M. Jean-Claude LOMBION	Maire		X
Ville du Moule	Mme Gabrielle LOUIS-CARABIN	Maire		X
Ville de Petit-Bourg	M. Guy LOSBAR	Maire		X
Ville de Petit-Canal	M. Florent MITEL	Maire		

Ville de Pointe-à-Pitre	M. Jacques BANGOU	Maire		X
Ville de Pointe-Noire	M. Félix DESPLAN	Maire		
Ville de Port-Louis	M. Jean BARFLEUR	Maire		
Ville de Sainte-Anne	M. Blaise ALDO	Maire		X
Ville de Saint-Claude	M. Elie CALIFER	Maire		
Ville de Saint-François	M. Laurent BERNIER	Maire		
Ville de Saint-Louis	M. Jacques CORNANO	Maire		
Ville de Sainte-Rose	M. Richard YACOU	Maire		X
Commune de Terre-de-Bas	M. Fred BEAUJOUR	Maire		
Commune de Terre-de-Haut	M. Louis MOLINIE	Maire		
Ville de Trois-Rivières	Mme Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE	Maire		X
Ville de Vieux-Fort	M. Nérée BOURGEOIS	Maire		

Ville de Vieux-Habitants	M. Georges CLAIRY	Maire		
CCNGT	M. Alfred DONA-ERIE	Président		
CASGT (Cap Excellence)	M. Jacques BANGOU	Président		
CANBT	M. Guy LOSBAR	Président		X
CCSBT	Mme Lucette MICHAUX-CHEVRY	Présidente		
CCMG	M. Harry SELBONNE	Président		
CESR	M. Jocelyn JALTON	Président		X
CCEE	M. Jean-Jacques JEREMIE	Président		X
Académie de la Guadeloupe	M. Emmanuel HENRY, représentant du Recteur	SG adjoint		X
Pôle Emploi	M. Jean JACQUES-GUSTAVE	Directeur régional		X
Mission Locale	M. Hugues-Philippe RAMDINI	Président		X
Cap Emploi	M. Claude PEDURAND	Président		X

CAF	M. Jean SAINT-CLEMENT	Directeur		X
ARS	M. Patrice RICHARD	DG		X
CCI-IG	Mme Colette KOURY	Présidente		X
CMA	M. Joël LOBEAU	Président		X
Chambre d'Agriculture	M. Patrick SELLIN	Président		X
Université Antilles-Guyane	M. Michel GEOFFROY	Président Pôle Guadeloupe		
RSMA	M. Thibault DUBERN	Commandant		X
LADOM	M. Raoul LEBRAVE	Délégué régional		X
Protection Judiciaire de la Jeunesse	M. Claude HILD	Directeur interrégional		X
CROUS	Mme Lina RUSTOM	Directrice		X
EPA Guadeloupe Formation	Mme Josette BOREL-LINCERTIN	Présidente		
ER2C	Mme Justine BENIN	Présidente		X

CRFP	Mme Josette BOREL-LINCERTIN	Présidente		
CRIJ	M. Alex RODEF	Président		X
CTIG	M. Hilaire BRUDEY	Président		
PEDAG	M. Patrick PIERROT	Président		X
BGE-Guadeloupe	Mme Laisely PARAT	Directrice		
CIBC	M. Laurent JACOBY-KOALY	Directeur		
Cité des Métiers	M. Jean-Yves L'ETANG	Président		X
INSEE	M. Jean-Eric PLACE	Directeur régional		
CARIF-OREF	Mme Justine BENIN	Présidente		
URSIE-G	M. Juanito VALETUDIE	Président		X
UROAP	M. Lucien MERIL	Président		X
CLLAJ	M. Jean-Marc CALMEL	Directeur Général		X

GIP-RASPEG	M. Patrice LECOMTE	Président		
IREPS	Mme Roberte HAMOUSIN-METREGISTE	Présidente		
ORSAG	M. Max THEODORE	Président		
CEMEA	M. André DUPLESSIS	Président		X
CRAJEP	Mme Franceline DAVID-ALIDOR	Présidente		X
FOLG	M. Alcide DONNAT	Président		X
Conseil guadeloupéen de la parentalité	Mme Christiane GASPARD-MERIDE	Présidente		
Scouts et Guides de Guadeloupe	M. Camille EDOUARD	Président		X
Les FRANCAS	M. Alex RODEF	Président		X
FAPEG	M. Charles BARON	Président		
FCPE	M. Raymond ARTIS	Président		
APEL	M. Philippe MARSAN	Président		

UGTG	M. Elie DOMOTA	SG		
CGTG	M. Jean-Marie NOMERTIN	SG		
UNSA	M. Michel LETAPIN	SG		X
CTU	M. Alex LOLIA	SG		X
CFDT	M. Henri BERTHELOT	SG		
FO	M. Max EVARISTE	SG		
CFTC		SG		
CFE-CGC	M. Bruno MANIJEAN	Président		X
FSU	M. Eddy SEGUR	SG		
SPEG	M. Marie-Emile MIRVAL	SG		
FAEN-SNCL	Mme Myriam HUYGHUES- DES ETAGES	SG		
ID	M. Edmond LANCLAS	SG		

SNPDEN	M. Jean DARTRON	SG		
UDE-MEDEF	Mme Amandine CESPITES	Pour la présidente		
CGPME	Mme Marie-France THIBUS	Présidente		
MPI	M. Franck DESALME	Président		
FRBTP	M. José GADHARKHAN	Président		
GHTG	M. Nicolas VION	Président		
Fédération des TPE	M. Alan NAGAM	Président		
UCEG	M. Max JASOR	Président		
UMPEG	M. Eric TAUPE	Président		
UNAPL	M. ALEX MONPIERRE	Président		X
UPA		Président		
FDSEA	M. Philippe AUBERY	Président		

OPGSS	M. Patrick COLLE	Président		
CRTG	M. Charlery FLEREAU	Président		
CRJ	Mme Odile MAXO	Présidente d'honneur		X
CAVL	Mlle Alison ROTIN	Représentante du recteur		X
KJG	M. Samuel DENIN	Représentant du collectif		X
GEIQ	M. Claude BONNET	Président		
GEIG-971	M. Philippe ROTIN	Président		
Profession Sport	M. Frédéric BEDOUET	Président		X
CROS-Gwa	M. Alain SOREZE	Président		
SIG	M. Hubert LEGEAY	DG		
SEMSAMAR	Mme Marie-Paule BELENUS-ROMANA	DG		
SEMAG	M. Laurent BOUSSIN	DG		

SIKOA	M. LOUISON CHRISTIAN	DG		X
-------	----------------------	----	--	---